

Mention Santé

M2 – Spécialité Recherche et Organisation en Santé (ROS)

UE 5SR02 : Stage (30 ECTS)

Responsables : David Grabli et Marie-Cécile Niérat

Le stage consiste à mettre en application les acquis théoriques de la formation avec une mise en situation concrète. L'objectif de cette UE est de :

- familiariser l'étudiant avec la réflexion scientifique à travers la mise en place d'une démarche de recherche, le recueil de résultats, l'analyse et la critique des résultats expérimentaux et la mise en perspective, dans le contexte bibliographique se rapportant au sujet étudié ;
- permettre à l'étudiant de développer des compétences en communication scientifique écrite et orale.
- pour la filière Coordination de Parcours de Santé, le stage permet également une immersion en milieu professionnel dans des structures de coordination afin de favoriser le développement des compétences professionnelles des étudiants.

En fonction des objectifs de l'étudiant, les terrains de stage peuvent être en laboratoire de recherche labélisé, plateforme hospitalière ou groupe de recherche clinique, en structure de coordination intra ou extra hospitalière (réseaux de santé, MAIA, établissements médico-sociaux). Dans tous les cas, le stage sous-tend un projet et mémoire de recherche qui est évalué selon trois modalités : projet préalable de stage, mémoire et soutenance orale. L'intégralité du second semestre est consacrée à la réalisation du stage. Il peut se dérouler en France ou à l'étranger.

Pendant le stage l'étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage pouvant justifier d'une expérience reconnue dans la recherche (médecin, chercheur, enseignant chercheur, ingénieur, professionnel de coordinations). En parallèle, chaque étudiant est suivi en tutorat par les responsables de l'UE qui s'informent du bon déroulement du stage et de l'avancement des recherches, de plus ils considèrent avec l'étudiant des points de méthodologie de recherche imparfaitement maîtrisés.

Le travail de recherche est évalué à travers la notation

- d'un mémoire de 25 pages rédigé selon la structure d'un article scientifique (introduction, matériel et méthodes, résultats et discussion-conclusion)
- d'une soutenance orale de 10 minutes suivie d'une discussion de 15 minutes. Cette soutenance, lors de laquelle l'étudiant expose oralement ses résultats se déroule devant un jury composé des responsables de la spécialité, d'experts extérieurs et, si possible, du responsable de stage.
- du travail de l'étudiant effectué au cours du stage par le maître de stage.

Evaluation

Rendu de mémoire et soutenance orale

Cette UE représente 30 ECTS